



LE
P
e
t
i
t
J
O
U
R
N
A
L

Le mot du maire

À la suite des résultats des élections municipales du 15 mars, les membres du conseil municipal ont été renouvelés dans leur totalité dès le 1^{er} tour mais la mise en place de ce conseil, l’élection du maire, adjoints et commissions n’ont été faites que le 23 mai ; la mise en place du Conseil Communautaire Mézenc Loire Meygal n’ayant lieu qu’à partir du 15 juillet.

Durant cette période liée à l’épidémie du Coronavirus, la Commune a été gérée en fonction des directives nationales et nous nous sommes adaptés au mieux à cette situation.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées au quotidien par l’aide apportée à leurs familles, voisins et amis, par la confection de masques, la distribution, etc...

Les enseignants de l’école ont assuré à la fois, le suivi des cours par Internet avec les familles et étaient présents en classe avec les élèves à l’école dans les conditions sanitaires définies par l’Etat.

Pour cet été en respectant les règles sanitaires, vous pouvez admirer à la salle des fêtes l’exposition des artistes locaux et participer aux activités au Chalet du Meygal.

En vous souhaitant de passer un bel été dans notre Commune, qui est dans cette période incertaine aux niveaux sanitaire, économique et social, un lieu ô combien privilégié.

Jean Pierre Sabatier - Maire de Queyrières

QUEYRIÈRES

Sommaire

Le mot du Maire.....1
 Les informations de la commune.....2
 Les conseils municipaux4
 Actualités / Réalisations / 10
 L’école 12
 Portrait 13
 Le mot des associations 14



Les informations de la Commune

A l'issue du 1^{er} tour des élections municipales, le 15 mars 2020, l'équipe du maire sortant, Jean-Pierre Sabatier, a été élue dans sa totalité à la majorité absolue. Il a ensuite fallu attendre la fin du confinement pour que le 1^{er} conseil municipal du 23 mai puisse nommer les équipes et constituer les commissions.

L'équipe municipale



De gauche à droite :

Anne HARDY - Conseiller, André GAUTHIER - Conseiller, Andréa MARCHAND – Conseiller, Louis-Jacques RIEU - 2^{ème} adjoint, Jean-Pierre SABATIER - Maire, Cyril MARIN - Conseiller, Manuela DA COSTA FERNANDES - Conseiller, Yann DEMARS - Conseiller, Christophe CHAPUIS - Conseiller, Guillaume MICHEL - 1^{er} adjoint, Eric DELEAU - Conseiller

Les commissions

La commission **Voirie/Déneigement/Travaux** veille au bon entretien des voies communales en toute saison et met en œuvre les projets de travaux décidés par le conseil municipal (Guillaume Michel, Eric Deleau et Jean-Pierre Sabatier).

La commission **Finance** établit le budget de la commune voté par le conseil et en assure le suivi (Jean-Pierre Sabatier, Yann Demars, Guillaume Michel).

La commission **Personnel** gère les cinq employés municipaux (Jean-Pierre Sabatier, Guillaume Michel, Louis-Jacques Rieu et André Gauthier).

La commission **Urbanisme et Bâtiments Communaux** gère les demandes d'urbanisme sur la commune (CU, permis de construire,), assure le bon entretien et l'amélioration des bâtiments communaux, participe aux réunions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) (Jean-Pierre Sabatier, Guillaume Michel, André Gauthier, Cyril Marin, Manuela Da Costa Fernandes et Christophe Chapuis).

La commission **Ecole** gère les relations avec l'école, l'organisation de la cantine et des transports scolaires et participe aux conseils d'Ecole (Louis-Jacques Rieu, Jean-Pierre Sabatier et Andréa Marchand)

La commission **Communication** gère l'édition du Petit Journal, le site internet de la commune (en préparation) en lien avec une « Newsletter » (lettre d'information) diffusée par mail et les tableaux d'affichage de la Commune (Anne Hardy, Manuela Da Costa Fernandes, Yann Demars, André Gauthier et Jean-Pierre Sabatier)

La commission **Cimetière** gère l'organisation et le suivi de la disponibilité des concessions (Christophe Chapuis, Andréa Marchand, Eric Deleau et Jean-Pierre Sabatier).

La commission **Adressage** va mettre en place des noms de rues et des numéros pour chaque maison dans le cadre de la mise en place de la fibre optique sur la commune prévue en 2022, mais également pour intervention plus rapide des secours. (Manuela Da Costa Fernandes, Andréa Marchand, Anne Hardy et Jean-Pierre Sabatier).

La commission **Transport solidaire** doit recenser les besoins et voir les possibilités d'utiliser les bus de la mairie pour



rendre service aux personnes âgées ou à mobilité réduite. (Manuela Da Costa Fernandes, Anne Hardy et Jean-Pierre Sabatier).

Personnel Communal

Le mi-temps thérapeutique d'Éric DESSALCES est prolongé jusqu'au 28 août 2020.
Le contrat d'Alice POST, annualisé, de 13 heures par semaine, est prolongé d'un an.

Les informations des commissions

Communication



C'est en 2000, sous l'impulsion de Raymonde Meynard et de l'équipe de Daniel Décot que le Petit Journal de Queyrières a démarré. Lorsque Michel Vigouret a accepté de faire la mise en page du 1^{er} numéro, il ignorait sans doute qu'il assurerait les 40 suivants !

Nous le remercions très chaleureusement pour sa ténacité et son engagement sans faille pendant 20 ans !

Le Petit Journal continuera d'être publié tous les six mois.

La commission travaille à la mise en œuvre du site internet de la commune dont le domaine www.queyrieres.fr a été réservé. Nous espérons l'ouvrir au mois de septembre.

En lien avec le site, une « Newsletter » (lettre d'information) sera diffusée par mail tous les deux mois et affichée sur les tableaux d'affichage de la Commune ce qui nous permettra de vous transmettre des informations plus en rapport avec les dernières actualités.

Nous vous rappelons qu'il existe aujourd'hui deux tableaux devant la mairie et à Monedeyres. Il est envisagé d'en installer d'autres dans les différents hameaux, alors si vous avez des suggestions à ce propos n'hésitez pas à nous les transmettre !

Pour vous abonner à cette Newsletter, vous pouvez d'ores et déjà vous connecter au site internet et renseigner votre adresse mail pour être destinataire de la 1^{ère} Newsletter à venir au mois de septembre.

Enfin, la prochaine nouvelle année débutera avec une cérémonie des vœux du Maire pour partager dans la convivialité les perspectives à venir !

Adressage

Comme nous vous l'avons indiqué lors de la présentation de notre liste, cette commission prévoit de faire participer plusieurs personnes à ce projet. Quelques personnes se sont déjà fait connaître. Si vous souhaitez également prendre part à ce projet, n'hésitez pas à vous manifester !

Commission Voirie/Déneigement/Travaux

Le Département de la Haute – Loire effectue le déneigement selon les circuits prédéfinis à intervalles réguliers, sur les routes départementales, mais passe parfois trop tard pour permettre aux habitants de se rendre sur leurs lieux de travail.

Pour améliorer la qualité globale du déneigement sur nos routes toutes confondues, la Commune a signé une nouvelle convention avec le Département.

Avant 07h30, en plus de déneiger la Route Départementale D18 de Queyrières au croisement des 4 routes à Raffy, elle assurera le déneigement sur la Route Départementale D152 entre Monedeyres et Queyrières et le croisement avec la voie communale de la Guimpe. La mise en place sera effective dès l'hiver prochain.

Pour cela, la Commune percevra une indemnisation de 2093 € par an.



Transport solidaire

Comme nous vous l'avons indiqué lors de la présentation de notre liste nous souhaitons étudier la mise en place d'un transport solidaire.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés. Toutes les bonnes volontés peuvent nous contacter.

Etat Civil

Recensement

Du 16 janvier au 16 février 2020, le recensement a été réalisé sur la Commune par Mme Alice Post : employée municipale. Il s'est très bien déroulé : soyez-en tous remerciés.

Les chiffres officiels à cette heure ne sont pas connus mais indiquent une légère augmentation de la population ce qui aura une incidence favorable sur les recettes de la Commune dans les années à venir via la Dotation Globale de Fonctionnement qui est la principale source de financement de la Commune.

Les naissances

Le 12 mars 2020 Tessa MARCHAND enfant de Andréa et Aurélien MARCHAND domiciliés à Queyrières.

Le 5 mai 2020 Catalina GHOUL enfant de Estelle FAYARD et Kevin GHOUL domiciliés à Queyrières.

Les décès

Le 24 mai 2020 M. Jean-Louis DUNIS, domicilié à St-Julien-Chapteuil.

Le 17 juin 2020 M. Joseph DELEAU, né le 11/07/1939 à Queyrières, domicilié à Queyrières.

Les Conseils Municipaux

Compte-rendu du Conseil Municipal du 21 février 2020

Secrétaire de séance : Jean-Louis MICHEL

1 – Contrat assurance statutaire

Le contrat actuellement en cours arrive à échéance en fin d'année. Le Centre de Gestion doit par conséquent relancer une consultation. Adopté à l'unanimité.

2 – Fêtes et cérémonies – article 6232

Il est demandé aux communes de préciser par délibération les dépenses à prendre en charge à cet article. A la liste des dépenses proposées par les services de l'Etat, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de compléter la liste par « le repas des personnes âgées et les colis de Noël ».

3 – Modification des statuts du SDE 43

Le Syndicat Départemental d'Energie étant un syndicat mixte à la carte, il convient de modifier l'article 1 de ses statuts qui n'était pas clair sur la nature du syndicat. Adopté à l'unanimité.

4 – Extension réseau électricité à Raffy

Dans le cadre d'une extension du réseau électrique à Raffy, le Syndicat Départemental d'Energie demande une participation de la commune de 1 100 €. Adopté à l'unanimité.

5 – Extension réseau eau potable à Raffy et Sénéol

Le Syndicat des Eaux du Velay Rural demande une participation de 70 m pour l'extension du réseau à Raffy, soit 1 400 €, et 90 m pour celle de Sénéol, soit 1 800 €. Adopté à l'unanimité.



6 – Approbation du compte de gestion de la commune

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé par les comptables pour l'exercice 2019.

7 – Approbation du compte administratif de la commune

Le Maire ne participant pas au vote, et sous la présidence du 1^{er} adjoint, le compte administratif est adopté à l'unanimité de même que les résultats définitifs.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
PREVISIONS	217 561,78 €	446 497,53 €	664 059,31 €
TITRES EMIS	118 024,76 €	462 183,78 €	580 208,54 €
REDUCTIONS TITRES	14 000,00 €	4 299,99 €	18 299,99 €
RECETTES NETTES	104 024,76 €	457 883,79 €	561 908,55 €
DEPENSES			
PREVISIONS	217 561,78 €	446 497,53 €	664 059,31 €
MANDATS EMIS	150 619,88 €	301 687,55 €	452 307,43 €
ANNULATIONS		78,52 €	78,52 €
DEPENSES NETTES	150 619,88 €	301 609,03 €	452 228,91 €
RESULTAT EXERCICE	- 46 595,12 €	156 274,76 €	109 679,64 €

8 – Affectation du résultat de la commune

Suite aux résultats du compte administratif, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SI	RESULTAT 2019	R A R ⁽¹⁾ 2019	SOLDE R.A.R	AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	- 67 651,14		21 056,02	5 316,00 (D) 40 898,57 (R)	3582,57	- 11 012,55
FONCT	150 791,79	26 663,25	32 146,22			156 274,76

(1) Reste à réaliser – Dépenses / Recettes

Affectation obligatoire à la couverture de l'autofinancement (1068) : 11 012,55 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002) : 145 262,21 €

9 – Approbation du compte de gestion de la régie de transport

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé par les comptables pour l'exercice 2019.

10 – Approbation du compte administratif de la régie de transport

Le Maire ne participant pas au vote, et sous la présidence du 1^{er} adjoint, le compte administratif est adopté à l'unanimité de même que les résultats définitifs.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
TITRES EMIS	26 549,84	49 453,28	76 003,12
REDUCTION DE TITRES			
RECETTES NETTES	26 549,84	49 453,28	76 003,12
DEPENSES			
MANDATS EMIS	0,00	26 600,48	26 600,48
ANNULATIONS			
DEPENSES NETTES	0,00	26 600,48	26 600,48
RESULTAT EXERCICE	26 549,84	22 852,80	49 402,64

11 – Affectation du résultat de la régie de transport

Suite aux résultats du compte administratif, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :



	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SI	RESULTAT 2019	R A R ⁽¹⁾ 2019	SOLDE R.A.R	AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	21 669,84		4 880,00	0,00 (D)	0,00	26 549,84
				0,00 (R)		
FONCT	18 915,88	0,00	3 936,92			22 852,80

(1) Reste à réaliser – Dépenses / Recettes

Affectation obligatoire à la couverture de l'autofinancement (1068) : 0,00

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002) : 22 852,80

12 – Mandatement des dépenses d'investissement

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que dans l'attente du vote du budget 2020, conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et sur autorisation du Conseil Municipal, la collectivité peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE un avis favorable aux dépenses ci-après :

- Art. 204172 : Extension réseau électrique Raffy : 1 100,00 €
- Art. 204172 : Dissimulation réseau BT carrefour Le Coudert : 6 100,00 €
- Art. 204172 : Eclairage public carrefour Le Coudert: 1 250,00 €
- Art. 204172 : Extension réseau AEP Raffy: 1 400,00 €
- Art. 204172 : Extension réseau AEP Sénéol: 1 800,00 €
- Art. 2183 : Ordinateurs école: 3 500,00 €

Soit un total de : **15 150,00 €**

Les crédits ci-dessus seront inscrits au budget 2020.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mai 2020

Personnes présentes : Christophe Chapuis, Manuela Da Costa Fernandes, Eric Deleau, Yann Demars, André Gauthier, Anne Hardy, Andréa Marchand, Cyril Marin, Louis-Jacques Rieu, Jean-Pierre Sabatier

Excusé : Guillaume Michel qui a donné procuration à Jean-Pierre Sabatier.

En préambule : 370 masques ont été distribués, qui proviennent de la Région, du département et fabriqués par des volontaires de la Commune. La suite de la dotation du Département est attendue pour une 2ème distribution.

1 - La séance commence avec l'élection du maire et des adjoints :

Jean-Pierre Sabatier est candidat au poste de maire, il est élu à l'unanimité.

Nombre des adjoints au maire : il est possible d'avoir 3 adjoints (qui correspondent à 30% de l'effectif du conseil municipal), l'équipe décide à l'unanimité d'avoir 2 adjoints pour démarrer ce mandat.

Election des adjoints : Guillaume Michel est candidat au poste de 1er adjoint, il est élu à l'unanimité / Louis-Jacques Rieu est candidat au poste de 2ème adjoint, il est élu à l'unanimité.

Les indemnités du maire et des adjoints sont réglées par une dotation spécifique de l'Etat. L'indemnité du maire sera de 991€ par mois et celle des adjoints de 385€ par mois. Ces indemnités sont votées à l'unanimité.

2 – Délégation au maire :

Le conseil municipal délègue au maire un certain nombre de compétences pour permettre une administration communale au quotidien fluide et efficace. La délégation est votée pour la totalité du mandat à l'unanimité.



3 – Charte de l'élu local :

Le maire énonce les 7 points de la charte de l'élu local en les illustrant d'exemples.

4 – Constitution des commissions et répartition des tâches :

Délégués au Syndicat de l'énergie : Louis-Jacques Rieu et Yann Demars.

Délégués au Syndicat des eaux du Velay : André Gauthier et Anne Hardy

Délégués au Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) : Jean-Pierre Sabatier et Cyril Marin titulaires, Manuela Da Costa Fernandes et Guillaume Michel suppléants.

Comité National de l'Action Sociale (CNAS) : André Gauthier et Muriel Mussard représenteront la commune et ses employés.

Commission Voirie / Déneigement / Travaux : Guillaume Michel, Jean-Pierre Sabatier, Eric Deleau.

Commission finances : Jean-Pierre Sabatier, Yann Demars, Guillaume Michel avec la participation de Jean-Louis Michel

Gestion du personnel : Jean-Pierre Sabatier, Guillaume Michel, André Gauthier, Louis-Jacques Rieu

Relations avec l'Ecole : Louis-Jacques Rieu, Jean-Pierre Sabatier, Andréa Marchand

Commission communication : Anne Hardy, Manuela Da Costa Fernandes, Yann Demars, Jean-Pierre Sabatier, André Gauthier.

Commission Cimetière : Christophe Chapuis, Andréa Marchand, Eric Deleau, Jean-Pierre Sabatier.

Commission Adressage : Manuela Da Costa Fernandes, Anne Hardy, Andréa Marchand, Jean-Pierre Sabatier. Cette commission a déjà prévu de faire participer plusieurs habitants de la commune au projet.

Commission Urbanisme, Batiments Communaux : Jean-Pierre Sabatier, André Gauthier, Cyril Marin, Manuela Da Costa Fernandes, Christophe Chapuis, Guillaume Michel.

Chaque référent de commission, dont le nom est souligné, se chargera d'animer, de réunir les membres pour faire avancer les projets et les missions qui lui reviennent et fera un point d'avancement aux réunions mensuelles de l'équipe municipale.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 2 juillet 2020

Personnes présentes : Christophe Chapuis, Manuela Da Costa Fernandes, Yann Demars, André Gauthier, Anne Hardy, Andréa Marchand, Cyril Marin, Louis-Jacques Rieu, Guillaume Michel et Jean-Pierre Sabatier.

Excusé : Eric Deleau a donné procuration à Jean-Pierre Sabatier.

Désignation d'un secrétaire de séance : Manuela DA COSTA FERNANDES.

1 - Désignation d'un délégué suppléant pour le SEAVR

Louis-Jacques RIEU est désigné délégué suppléant. Anne HARDY et André GAUTHIER avaient déjà été désignés titulaires lors du précédent Conseil Municipal. Voté à l'unanimité

2 - Désignation délégués commission des impôts (24 noms)

12 habitants de la commune ont été proposés pour être titulaires.

12 habitants de la commune ont été proposés pour être suppléants.

Les impôts désigneront 6 titulaires et 6 suppléants.

Voté à l'unanimité

3 - Désignation délégués SICTOM (1 titulaire + 1 suppléant)

Jean-Pierre SABATIER est désigné titulaire et Cyril MARIN est désigné suppléant.

Voté à l'unanimité

4 - Effacement dette

La commission de surendettement a validé le dossier concernant une personne qui habitait notre commune.

Vote à l'unanimité pour l'effacement de cette dette qui s'élevait à 52 €.



5 - Commission transports solidaires

Cette commission sera composée des personnes suivantes :

Manuela DA COSTA FERNANDES, Anne HARDY pour les membres du Conseil Municipal.

Deux habitants de la commune souhaitent participer à cette commission : Daniel GIMBERT et Christophe HARDY.

Voté à l'unanimité

6 - Vote du taux des taxes

Les taux des taxes restent inchangés par rapport à 2019, à savoir :

- 10,55 % pour le foncier sur les propriétés bâties,
- 83.10 % pour le foncier sur les propriétés non bâties.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

7 - Budget Primitif 2020 de la Commune

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES		
PREVISIONS	170 756 €	324 675 €
001 EXCEDENT		
002 EXCEDENT REPORTE		145 262 €
TOTAL	170 756 €	469 937 €
DEPENSES		
PREVISIONS	124 161 €	469 937 €
001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF	46 595 €	
TOTAL	170 756 €	469 937 €

Les données plus détaillées peuvent être consultées en mairie ou sur les sites dédiés

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

8 - Budget Primitif 2020 de la Régie des Transports

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES		
PREVISIONS	4 880.00 €	22 000.00 €
001 EXCEDENT		
002 EXCEDENT REPORTE	26 549.84 €	22 852.80 €
TOTAL	31 429.84 €	44 852.80 €
DEPENSES		
PREVISIONS	31 429.84 €	44 852.80 €
TOTAL	31 429.84 €	44 852.80 €

Les données plus détaillées peuvent être consultées en mairie ou sur les sites dédiés

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

9 - Renouvellement CDD

Le CDD d'Alice POST arrive à échéance. Elle assure la cantine, la garderie scolaire et peut-être amenée à remplacer un employé municipal en cas de souci. Son contrat est de 13h par semaine. Monsieur le Maire propose de renouveler son contrat.

Le Conseil Municipal accepte la prolongation du contrat d'un an à l'unanimité.

10 - Etude thermique mairie - église - salle polyvalente

Monsieur le Maire explique que la Commune envisage de faire effectuer une étude de faisabilité thermique pour l'église, la mairie, la salle des fêtes afin de préconiser les travaux nécessaires pour une isolation et un mode de chauffage de chaque bâtiment. La Commune peut déposer une demande de subvention auprès de l'Etat (DETR) et l'agence de maîtrise de l'énergie (ADEME)



Etude thermique Eglise Mairie Salle polyvalente			
Dépenses		Recettes	
		Autofinancement	1060 €
		DETR 40 %	2120 €
		ADEME 40 %	2120 €
Total H.T	5300 €	Total H.T	5300 €
Total TTC	6360€	Total TTC	6360 €

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

11 - Isolation bâtiment ancienne école

Monsieur le Maire explique que la Commune envisage d'effectuer l'isolation de l'ancien bâtiment de l'école afin de limiter les déperditions thermiques. La Commune peut déposer une demande de DETR à l'Etat, de subvention à la Région et à CGF Groupe Gauthier pour les certificats d'économie d'énergie

Isolation par l'extérieur du bâtiment ancien de l'école			
Dépenses		Recettes	
Etude thermique	Réalisée en 2019	Autofinancement	5289.45 €
Fenêtres et portes double vitrage	8455.00 €	DETR	7933.00 €
Isolation toiture	13155.45 €	Région	10369.00 €
Travaux plâtrerie	1925.00 €	CGF Groupe GAUTHIER (Certificat d'Economie d'Energie)	2852.00 €
Isolation portes entrée par extérieur	2908.00 €		
Total H.T	26443.45 €	Total H.T	26443.45 €
Total T.T.C	31732.14 €	Total T.T.C	31732.14 €

Ces travaux sont prévus pour le second semestre 2020
Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

12 - Parts sociales ERE43

Dans le cadre de l'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes et de l'école par ERE 43, la Mairie doit acquérir des parts sociales à hauteur de 900€.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

13 - Subvention école

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions habituelles à l'école

- 250 € pour les voyages scolaires de l'école
- 250 € pour l'achat de jouets pour Noel
- 90 € pour la confection du pain d'épices

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

14 - Cantine école

Concernant le changement de prestataire pour la fourniture des repas de la cantine scolaire, l'ancien conseil ainsi que des membres du bureau des Parents d'Elèves avaient rencontré la Mairie de Saint-Hostien pour étudier la possibilité de préparer les repas pour notre école par leur cantinière. Le repas proposé comporte entrée + plat + laitage + dessert avec des produits locaux pour 3.20€.

Entre temps, une 2e possibilité s'était offerte à nous à savoir la préparation des repas par Newrest à l'Ecole Saint-Gabriel à Yssingeaux. Le repas proposé comporte entrée + plat + laitage + dessert avec des produits locaux pour 3.67€.

La Mairie de Saint-Hostien ayant récemment obtenu l'accord de l'ARS, le choix se porte sur cette dernière.



Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité et remercie la Mairie de Saint-Hostien pour le service qu'elle nous apporte.
La séance est levée à 23h.

Actualités / Réalisations / ...

Covid-19, la commune s'organise

Pendant cette période particulière du confinement, nous avons été nombreux à penser que nous étions mieux à Queyrières que n'importe où ailleurs !

Les emplois municipaux ont été adaptés aux restrictions du confinement avec l'acquisition des matériels de protection nécessaires :

- La mairie a été fermée au public, mais Muriel a pu continuer à travailler dans les locaux,
- L'école a été fermée, Isabelle et Alice n'ont pas pu travailler,
- Enfin, Eric et Bruno ont pu travailler sur des chantiers techniques séparés, en utilisant chacun du matériel et un véhicule différent

La solidarité envers les personnes « fragiles » s'est organisée naturellement, chacun a pris des nouvelles de ses voisins et proposé ses services. Le maire et les adjoints se sont assurés que toutes les personnes isolées aient été contactées ! Dans cet esprit, Christiane Arzac et Marie-Andrée Chamblas, voisines au Mas, ont associé leur énergie pour fabriquer des masques ! Dans le plus grand sérieux, puisque le modèle fabriqué est celui qui respecte la norme Afnor et a réussi le test de la flamme pour prouver son efficacité. D'anciens draps ont été recyclés et la mairie s'est chargée de fournir les élastiques.



Bien installées au soleil, sur la terrasse, Christiane à la machine à coudre et Marie-Andrée à la découpe et la préparation, elles ont fabriqué 20 masques lavables et réutilisables pour la commune ! Une autre dame (qui souhaite rester anonyme) en a fourni 5 ! Nous les remercions toutes les trois chaleureusement de cette initiative !

Ainsi lorsque le déconfinement a sonné, nous avons eu un nombre de masques important à distribuer, la Région et le Département ayant fait des dotations.

A ce jour, environ 800 masques ont été distribués, toutes les personnes de la commune en ont eu au moins 2 chacune et si vous en manquez, la mairie en tient encore à votre disposition. Cette période troublée a permis, malgré elle, de resserrer les liens de notre communauté, la vie presque « normale » reprend donc son cours, il nous faut maintenant rester prudents pour limiter les risques de reprise de l'épidémie !

Le lavoir du Mas

Le petit patrimoine est très présent sur la commune et les habitants y sont très attachés.

Un exemple : le lavoir contigu au bachat proche du four à pain du Mas menaçait ruine. Jean Louis Chamblas touché par le risque de sa disparition décide, avec le voisin d'en face, Daniel Arzac, de le sauver.

Mi-avril ils se lancent, le chantier démarre. La Mairie participe en prenant en charge le coût des matériaux.

Le mur de soutènement du talus dégradé par les racines d'un arbre s'effondre, ce qui complique les choses.

Les travaux comme le montre la photo ont bien avancé, la motivation est toujours présente.

Merci messieurs pour cette réalisation.

André Gauthier.





Voirie, 1^{er} semestre 2020

Dès ce mois de juin, des travaux de curages de fossés ont été réalisés avec une reprise complète sur la Roche, le Fournial. A la suite de l'épisode exceptionnel de fortes pluies du 12 juin dernier, des reprises partielles, nettoyage et dégagements de têtes de buses ont dû être opérés sur de nombreux autres points de la commune. Sur le Fournial, deux chemins ont été reprofilés dans leur totalité avec reprise des fossés, apport de pierres concassées, mise en forme et compactage.

Concernant les voies goudronnées, une portion de la petite route des Hautes a souffert de cet épisode pluvieux, une partie devra être refaite complètement.

Pour cette année, seule une route de Raffy va être réparée avec une réfection complète du revêtement, à la suite du renforcement des réseaux d'eau pour la desserte de nouvelles constructions. Ces travaux seront réalisés en début d'automne.

Raccordement Antenne téléphonique

Le raccordement par fibre optique est prévu à partir du hameau du Bouchit, une étude est en cours par la Région, un technicien s'est rendu sur place.

Une rencontre avec Mme Isabelle VALENTIN, députée et conseillère régionale, est programmée en mairie pour faire le point sur l'état d'avancement du projet.

Le Plan Local d'Urbanisme à l'échelle Intercommunale

La mise en place du P.L.U.I. a été décalée suite à la crise du COVID, et la mise en place et la nécessaire information des nouveaux conseils municipaux.

Le nouveau zonage va se traduire par une baisse importante des surfaces constructibles ; les dates ne sont pas encore connues, le zonage de la carte communale va devenir caduc.

Pour les propriétaires de parcelles en zone constructible actuellement dans l'immédiat, en demandant un certificat d'urbanisme en mairie (procédure gratuite), s'il est accepté après instruction, il est possible de garder la constructibilité du terrain pendant 18 mois.

N'hésitez à vous renseigner auprès de la Mairie ou du service urbanisme de la Communauté de Communes.

Aménagement carrefour entrée Queyrières

Le début de l'aménagement s'est fait en liaison avec le Lycée George Sand, son formateur M Bruno Urbaneck et les élèves du lycée agricole. Les pierres ont été choisies et positionnées, le chantier a été interrompu et ne pourra pas être repris par les élèves du Lycée (suite au COVID).

Le samedi 11 juillet après-midi, Philippe Monod et des membres du conseil municipal feront un 1^{er} aménagement.

La mise en place se fera pour la journée de l'environnement le samedi 26 septembre, le choix des végétaux ayant été fait au préalable par Mme Marie-Laure Delay et M Philippe Monod.

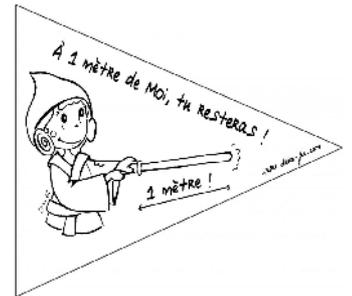


L'école à l'heure de la Covid-19

Alors que nous avons divers projets pour cette fin d'année scolaire (séances d'escalade au gymnase de Saint-Julien-Chapteuil, séances de patinage à la patinoire de Lantriac, sortie scolaire au zoo de Peaugres...). La fermeture des établissements scolaires, annoncée le 12 mars et mise en place le 16, est venue tout bousculer. Durant 6 semaines, les élèves ont été contraints de suivre les cours depuis la maison. Les devoirs et les leçons étaient alors envoyés via internet et des appels téléphoniques réguliers permettaient aux enfants/parents de faire part de leurs difficultés aux enseignants.

A partir du 11 mai, l'école, mais aussi la garderie, la cantine et le ramassage scolaire ont pu reprendre, à condition de respecter strictement les règles du protocole sanitaire relatif aux établissements scolaires. Distanciation physique, gestes barrières, désinfection... Toutes ces nouvelles règles rythmaient les journées de classe mais la plupart des élèves, heureux de revenir à l'école, retrouvaient leurs camarades et leur enseignant dans une ambiance sereine. Grâce à sa petite taille, les cours ont pu reprendre quasi normalement dans notre école et tous les élèves souhaitant revenir en classe ont pu être accueillis. Pour les autres, le dispositif mis en place pour assurer

la continuité pédagogique durant les 6 semaines précédentes fonctionnait toujours



Enfin, à partir du 22 juin et pour les 2 cette année scolaire 2019-2020, la présence des élèves à l'école est Ces 15 derniers jours ont permis à tous enseignants de faire le point sur les Pour terminer l'année et à défaut du les enfants ont pu sortir de l'école et bois du Montivernoux.



dernières semaines de classe de protocole sanitaire s'est allégé et la redevenue obligatoire.

les enfants de se retrouver et aux acquis des élèves.

traditionnel spectacle de fin d'année, profiter d'une belle balade dans les

De nouveaux ordinateurs



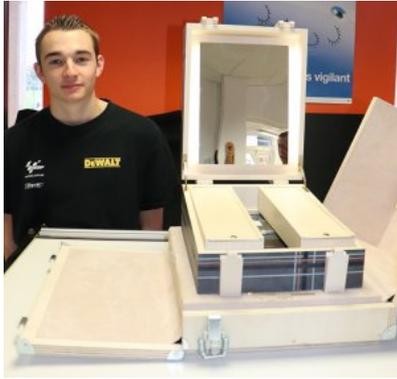
Depuis la fin du mois de février, les enfants peuvent travailler avec 10 nouveaux ordinateurs portables qui ont pu être financés grâce au don réalisé par la société EDiCS (Y. Demars).

En ce jeudi après-midi de février, les parents étaient invités ainsi que les élus et membres de l'APE à la remise du matériel aux instituteurs et élèves. L'impatience et la joie de travailler sur ces nouveautés se lisaient sur les visages mais nous étions loin de nous douter que cette joie serait de courte durée puisque la COVID-19 passant par là. Les élèves ont dû à nouveau patienter jusqu'au déconfinement pour utiliser leurs nouveaux matériels.



portrait(s)

Pierre-Alexandre MESONA, Meilleur Apprenti de France 2019, issu d'une famille d'artisans passionnée par leur savoir-faire.



Agé de 21 ans, habitant la Mezère, Pierre-Alexandre est actuellement au CFA de BAINS et en alternance dans une entreprise à BEAUX. Après 2 ans en charpente chez les Compagnons, il s'est orienté vers l'ébénisterie obtenant par la suite le titre de Meilleur Apprenti de France.

Au départ, un défi entre copains le met sur la voie de ce concours qui, au fil des mois, se transforme en aventure humaine. Passionné par le thème, une coiffeuse de voyage, Pierre-Alexandre dépasse les prérequis en façonnant lui-même tous les éléments du cuir au tissu jusqu'à l'usinage des ferrures en laiton ainsi que la boîte de transport. Cette initiative personnelle lui permet de faire la différence entre les 400 participants.

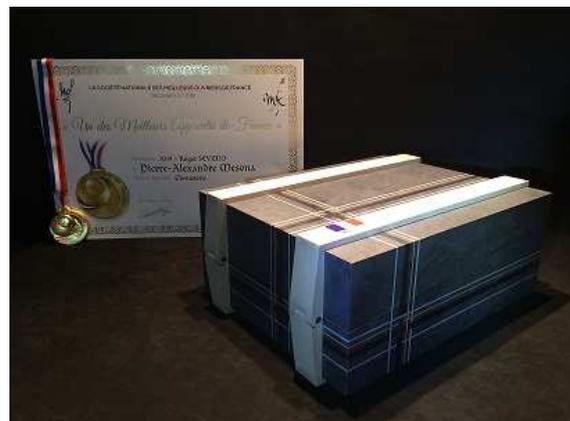
Pour la remise des médailles, Pierre-Alexandre a été convié à la Sorbonne. Lors de ce séjour parisien, il a été invité personnellement à visiter l'Assemblée Nationale où il a reçu une nouvelle médaille. En photo sa coiffeuse de voyage qui lui a permis d'obtenir le titre de Meilleur Apprenti de France.

Conforté dans la qualité de son travail, il décide de poursuivre l'aventure en participant aux World Skills (ex Olympiades) dont la première phase des sélections s'est déroulée vendredi 19 juin 2020 à Echirolles. Les résultats sont attendus pour la rentrée.

Il continue sa formation en Brevet Technique des Métiers, avant de poursuivre un Brevet Technique des Métiers Supérieur en 2 ans puis une année de marqueterie. Parallèlement, il a créé sa propre micro-entreprise afin de mettre en valeur et partager le savoir-faire français.

Il aime concevoir des pièces uniques selon les souhaits de chacun. Ces créations vont de l'étui à lunettes à la cave à whisky en passant par les écrins à bijoux. Toutes ces réalisations sont consultables via son compte Instagram : **pierrealexandremesona** et sont visibles à la vente-expo qui a lieu du au 11 au 26 juillet 2020 à la salle des fêtes de Queyrières.

Pierre-Alexandre MESONA : 06.85.20.28.30





Le mot des associations

Le Yoga d'Isa

Le Yoga d'Isa c'est apprendre à bien respirer, prendre conscience de son corps et lui donner les moyens d'être en bonne forme. C'est un temps pour soi et surtout un moment de détente dans la bonne humeur les mardis et jeudis soir de 19h à 20h hors vacances scolaires, dans la salle du conseil.

Cet été, en juillet, Yoga et Méditation les samedis 11,18, 25 et mercredis 22 et 29 de 9h à 12h. 20 € sur inscriptions.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Isabelle Dolmazon à l'adresse suivante : isayoga43@gmail.com ou par téléphone au 06.30.41.84.03

Le club de tricot

Depuis quelques années, le club de tricot se retrouve les lundis après-midi à partir de 14h30, à la salle du haut de la mairie autour d'un atelier « tricot-crochet ».

Les débutantes ou les confirmées qui auraient envie de s'y remettre, sont, bien entendu chaleureusement invitées à se joindre au groupe. Tous les styles sont possibles : fleurs décoratives, coussins, jouets et vêtements pour bébé, napperons, « colifichets » divers... Des modèles sont disponibles sur place et on peut aussi en trouver sur internet. Si vous êtes intéressées, merci de vous adresser à Raymonde Meynard (raymondemdb@aliceadsl.fr), nous vous accueillerons avec plaisir. Nous reprendrons, en septembre l'atelier un moment interrompu, indépendamment de notre volonté.

L'association de Monedeyres

Elle a été créée en 1986 dans le but de récolter des fonds pour réhabiliter son église qui a la particularité d'avoir été construite par ses habitants et de ne jamais avoir été consacrée. Cette réhabilitation terminée, l'association continue d'organiser 3 fêtes par an (les 14 juillet, 15 août et sa traditionnelle soupe aux choux le 1^{er} samedi de septembre) pour entretenir le patrimoine de ce hameau comme l'assemblée, les fours à pains, les bachats ainsi que les croix. Pour tout renseignement veuillez contacter Joseph GROS au 06 87 47 55 98.

L'ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée de Queyrières a été créée en 1964 et compte actuellement 23 membres. Sur la commune, la pratique de la chasse s'effectue principalement de deux façons :

- Au chien d'arrêt, où le chien remonte la voie du gibier jusqu'à ce qu'il l'approche au plus près. Là, il s'immobilise, comme statufié, attendant l'ordre de son maître pour lever l'animal. Ce type de chasse est principalement appliqué pour la recherche du petit gibier à plumes : faisans, bécasses et perdrix.
- Au chien courant, le ou les chiens "prennent le pied" du gibier recherché jusqu'à ce qu'ils le débusquent. Là, ils le poursuivent en "menant" (aboyant) pendant un laps de temps allant de quelques minutes à plusieurs heures. Cette pratique est plus adaptée pour la recherche du gibier à poils : renards, lièvres, sangliers et chevreuils.

Si la chasse reste avant tout une passion, le plus souvent transmise de génération en génération, elle a également un rôle de régulation de certaines espèces. En effet, chevreuils et sangliers n'ont pas, chez nous, de prédateurs naturels. Il est donc indispensable de maintenir ces populations à un niveau raisonnable afin que les dégâts qu'ils occasionnent, tant agricoles que sylvicoles, restent mesurés.

Des aménagements sont également mis en place pour la sauvegarde du petit gibier : plantations de choux fourragers, mise en place de cultures à gibier, entretien de parcelles, création de garennes artificielles...

La découverte de la chasse est ouverte à tous. Si vous le souhaitez, vous pouvez venir nous rencontrer, nous nous ferons un plaisir de partager avec vous notre passion, ce qui, nous l'espérons pourra susciter des vocations !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Le Président. Jérôme SAURON au 06.20.51.15.28

L'association Plantes Sauvages 43



L'association Plantes Sauvages 43 vous propose de découvrir les plantes spontanées comestibles et médicinales. Divers ateliers, animés par Françoise Bourles, alias Fantig pour les balades faune et flore, les autres par Marie-Laure Delay, ont lieu sur le département et la commune :

- Dimanche 5 juillet de 14h à 17h à Monedeyres (Queyrières), distillation florale
 - Tarif 25 € / Adhérent 22 €, réservation auprès de Françoise : 07.61.67.56.59
- Samedi 18 juillet : Balade contée à Raffy (Queyrières)
 - Botanique "Les fleurs comestibles" et contes avec Paul Roy
- Dimanche 6 septembre : le Testavoyre (Queyrières)
 - Botanique "La vie des arbres : dynamiques forestières et sylviculture"
- Dimanche 27 septembre : Forêt du Meygal (Boussoulet)
 - "Faune et flore", Tarif 10 € / Adhérent 6 € / Gratuit pour les enfants accompagnés de moins de 12 ans.
- Dimanche 13 septembre, atelier « cueillette et cuisine » de 15h à 19h30
 - Tarif 35€ / Adhérent 32 € / 5€ pour les enfants de 5 à 10 ans
 - Nombre de places limité. Réservation par mail plantessauvages430@gmail.com ou au 04.71.06.16.37.

Le Comité des fêtes

Depuis ce 26 juin, le comité des fêtes a vu et verra son équipe changer et s'étoffer. En effet, Charles Casset, président a remis sa démission et c'est Dominique Lopez, élu à l'unanimité par le conseil d'administration qui lui succède.

Le bureau est complété par Françoise Godefroid, secrétaire, et Frédéric Malinet, trésorier.

Cependant, le bureau est provisoire car un mode de gouvernance collégiale est envisagé. L'équipe souhaite permettre à toute personne désireuse de prendre part à la vie sociale et culturelle de Queyrières de s'impliquer.

Le comité des fêtes souhaite aussi que chaque association puisse être représentée par une personne au sein du collectif. Une première réunion du bureau élargi à une dizaine de personnes est prévue le 13 juillet.

Si vous avez grande envie de nous rejoindre et pour suivre la programmation des activités vous pouvez nous contacter via le site <https://www.queyrieresvillage.fr/>

Les activités (auberges espagnoles, soirées à thème, théâtre, concert, cinéma, randos, ateliers divers) vont progressivement reprendre. Notez déjà que la fête du pain qui n'a pu se faire en juin est reportée au dimanche 30 août.

Si vous souhaitez louer la salle des fêtes, veuillez appeler la mairie qui aura le planning à disposition, et vous transmettra les coordonnées téléphoniques nécessaires pour effectuer votre réservation.

Pour le comité des fêtes, la secrétaire, Françoise Godefroid

Les amis de Queyrières

Les Amis de Queyrières est l'une des plus anciennes associations de Queyrières, qui a organisé de nombreux repas et bals sur la commune ! Pour cette année, seules trois manifestations sont prévues : le 3 octobre, le repas du Club, le 18 octobre le concours de belote et le 5 décembre le repas de Noël des anciens.

Par ailleurs, le Club de Queyrières réunit ceux qui le souhaitent tous les quinze jours le vendredi à 14h00 à la salle des fêtes pour jouer aux cartes (quinche, tarot, belote ...) ou au scrabble. Le Club reprendra son activité normale à partir du 11 septembre, n'hésitez pas à les rejoindre ! Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Monique Deleau au 06 72 27 03 84.

Exposition 2020

Comme chaque année depuis..., un certain temps, aura lieu notre exposition-vente. Elle se déroulera du 11 au 26 juillet 2020, à la salle des fêtes.

Une quinzaine d'exposants ont répondu présents avec peintures, sculptures, céramiques, bijoux, photos, lampes, voisineront avec des créations très originales en verre, en fer, en bois et textiles.

Les charmantes hôtesse, Elisa et Chloé, seront, comme l'an dernier, présentes pour vous accueillir.





Les sites d'accueil à Queyrières

La Boria Delh Chastel

Le Bourg, 43260 Queyrières • 04 63 84 90 66 <http://laboria-queyrieres.com/>

Animaux domestiques acceptés après accord des propriétaires.

Renseignements et réservations possibles par e-mail ou par téléphone.

Bulles d'Herbe, écolodges insolites

Monedeyres, 43260 Queyrières • 06 03 11 58 39 <https://www.bullesdherbe.fr/>

Écolodge innovant dans prairie avec bungalows rustiques chics, salle de massage et bain à remous.

leFritz / Gîte Le Karl

Lieu dit Raucoule, 43260 Queyrières • 09 64 25 11 44 <http://www.lefritz.fr/>

La maison dispose de 4 appartements d'hôte (32 à 39 m²) permettant d'accueillir 2 à 4 personnes.

Chaque appartement dispose d'un salon/salle à manger confortable avec un poêle, d'une kitchenette, d'une chambre en galerie et d'une salle de bains privée.

La Pierre en Meygal

43260 Queyrieres, M. Jean Pierre MASSE 04.44.43.93.12 - jerreserve@gites-de-france-haute-loire.fr

Sur un terrain de 1000 m², un gîte récemment rénové, mêlant histoire et confort moderne dans le respect du bâti et de l'environnement, offrant une vue dégagée sur les sucs volcaniques.

La Baissaille

43260 Queyrieres, 04.44.43.93.12 - jerreserve@gites-de-france-haute-loire.fr

Maison indépendante, située en bordure des bois, dispose d'un grand terrain clos de 4300 m²

La Mathe

43260 Queyrieres, 04.44.43.93.12 - jerreserve@gites-de-france-haute-loire.fr

La Mathe est une ancienne ferme restaurée, indépendante, sur un grand terrain clos de 1000 m² au cœur du Meygal, dans un environnement de sucs volcaniques. A proximité : à environ 4 km du domaine de Raffy

Les Sauvages

Les Sauvages 43260 Queyrieres, 04.71.09.31.96 / 06.88.85.83.03 - <https://www.auvergnevacances.com/locations-vacances-auvergne/les-sauvages-queyrieres/>

Ancienne ferme rénovée, indépendante, isolée, espace vert avec grande cour non close.

Gîte à Monedeyres

Ferme rénovée au cœur d'un petit village typique, aux toits de lauze, au pied de la forêt du Meygal.

Situé à 1000m d'altitude, dans un décor de carte postale, au pays des sucs

<https://www.amivac.com/location-vacances/annonce-91865302>